

FORMATION INITIALE BOL



RÉFÉRENCE: HAB028

HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR OPÉRATIONS SUR VÉHICULES ET ENGIN EEE

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation et livrets de cours.

Délivrance du titre d'habilitation électrique en cas d'avis favorable.

PRÉREQUIS

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

PUBLIC

Personnel non électricien effectuant des opérations simples sur des véhicules ou engins électriques.

LIEU

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

15 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

7 heures -
1 journée



OBJECTIFS

- Permettre à vos salariés de sécuriser leurs interventions sur VE/VH conformément à la norme de l'UTE C 18-550.

- Acquérir les connaissances pour intervenir en sécurité pour des travaux de maintenance d'ordre non électriques (peinture, tôlerie, mécanique, nettoyage...) sur véhicules ou engins à motorisation électrique.

- Obtenir le titre d'habilitation électrique BOL.



PROGRAMME

- Les notions théoriques principales : électricité (courant, tension) et énergétique (puissance, énergie, rendement (Volt, Ampère, Ohm, Watt)).

- Architecture du véhicule électrique et hybrides : influence sur la fabrication et la maintenance.

- Technologie des moteurs électriques et hybrides.

- Technologie des batteries : puissance, énergie, nombre de cycles, température d'utilisation....

- Infrastructures de recharge. Définitions et normes (modes de charge et types de prises).

- Normes en vigueur et en préparation concernant les prises de charges, chargeur déporté ou intégré au véhicule ...

- Les effets du courant sur le corps humain.

- L'évaluation du risque électrique.

- La norme NF C 18-550 : évolution de la réglementation en électricité, les différents niveaux d'habilitation, le titre d'habilitation et son champs d'application.

- Les différents rôles : exécutant, chargé de travaux, chargé de consignation, chargé d'exploitation électrique.

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

- Dispositions à prendre en cas d'incendie sur les véhicules et/ou engins électriques.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-550. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié